



Mairie de La Rivière - Drugeon

PROJET COMPTE-RENDU

du CONSEIL MUNICIPAL

du 29 août 2025

Sur convocation du 22 août 2025

Secrétaire de Séance : Sophie TERRETAZ

Votants :

VALLET Christian	X	GRILLON Yohann	X
BOURDIN Carine	X	LONCHAMPT Jordan	X
VUITTENEZ Yannick	X	LORIOD-BOURGON Monique	X
LONCHAMPT Jérémy	X	TRIMAILLE Chloé	X
DROMARD Claire	X	MONNIER Florent	X
BREITNER Morgan	Excusé	TERRETTAZ Sophie	X
DICHAMP Anthony	X	TRIMAILLE Flavien	Excusé
GIRARD Odile	X		

Ordre du jour :

Ordre du jour :

1. Approbation du compte-rendu du 27 juin 2025
2. Compte rendu des commissions
3. Urbanisme
4. Point sur les travaux en cours
5. Point sur le secrétariat partagé
6. Travaux pont rue des Lilas
7. Travaux secrétariat mairie (plafond)
8. Point sur les emprunts d'équilibre inscrits au budget
9. Délibérations :
 - *virement de crédits pour travaux de la caserne de Frasne
 - *convention Département/commune dans le cadre des travaux routiers
 - *acquisition d'une parcelle de bois
 - *suite à une tentative d'intrusion dans le garage communal, proposition d'installation d'une alarme
10. Informations affaires intercommunales
11. Questions et informations diverses

I) Approbation du compte-rendu précédent

Pas d'observation, le compte-rendu du 27 juin 2025 est adopté à l'unanimité.

II) Compte-rendu des commissions

Environnement / Cadre de vie

- La passerelle de l'étang devrait être posée d'ici fin octobre.
- Le terrain « sous le barrage » devrait être aménagé début septembre, avant les travaux routiers.

Vie associative

- Randonnée des fruitières : le bilan financier et la répartition des bénéfices entre associations seront transmis lors du repas pour les bénévoles qui aura lieu le 15 novembre 2025 à Vaux et Chantergrue.
- Le comice étant reporté à 2026, toutes les décors ont été enlevées. Aucune dépense n'avait été engagée pour l'organisation 2025.
- Passage de la course cycliste « la ronde de l'espoir » pour collecter des dons contre le cancer, le samedi 6 septembre à 8 h 10 dans notre village, au niveau de la salle des jeunes.
- Passage de la transjucyclo le dimanche 7 septembre.

Bâtiments et chemins

- Les travaux de la mairie sont terminés (murs et sols). Ils se sont élevés à 20 407 € HT. La fuite qui a causé les dégâts dans les locaux du CPIE a été identifiée (purgeurs).
- Logements : le contrat avec le cabinet Bagatelle est en cours de rupture, avec la signature d'un protocole d'accord. L'ordre de service pour le désamiantage a été lancé.
- Vestiaire du foot : une fuite d'eau a été signalée et doit être réparée rapidement. Un contrôle de branchement d'assainissement par la CFD met en évidence une non-conformité qui doit être corrigée rapidement.
- Eclairage terrain de boules : des luminaires ont été remplacés pour permettre l'organisation des tournois. L'entreprise Balossi Marguet doit intervenir pour remplacer un candélabre, en même temps que l'entreprise BTP Loiget Lonchamp pour la réalisation d'un massif béton.
- Eclairage public : un devis nous sera adressé pour éventuellement remplacer les luminaires du clos du terreau. Le projet sera étudié s'il est éligible à une subvention du SYDED.
- Les travaux de sécurisation de la route débuteront le 1^{er} septembre pour une durée de 3 mois. Pour rappel, ces travaux sont diligentés par la CFD pour le réseau d'eau, le Département pour la bande de roulement et la commune pour les trottoirs et des feux comportementaux. Des déviations seront mises en place par le STA et l'entreprise Colas.

Gestion de la forêt

- Suite à la décision du conseil municipal, la commune a reçu l'estimation de l'ONF pour les parcelles C 868 et C 860 limitrophes en partie de la commune. Le conseil municipal prend connaissance des volumes et conditions de desserte des parcelles et décide, par 12 voix pour et 1 abstention, d'utiliser son droit de préemption pour acquérir ces parcelles dont le prix a été fixé par le vendeur (consorts Vernet) à 14 100 € pour une surface de 2. 45 ha.
- La commune a été contactée par le CCAS de Ste Colombe qui souhaite vendre sa parcelle C 864 limitrophe de la parcelle 5 de la commune. Le conseil ne se prononce pas sur cette acquisition car elle souhaiterait d'abord savoir si un tel achat pourrait être compensé en partie par une vente de gros bois.
- L'exploitation des chablis est en cours. Le volume n'est pas connu à ce jour.
- Des panneaux indiquant le sapin président de La Rivière ont été commandés et seront posés prochainement.

Communication

- R'virat 2025 : la commission prévoyait une édition 2025 « spécial comice » mais en raison du report de date, elle recherche une photo originale pour la page de couverture.
Le courrier aux associations sera transmis pour un retour d'articles fixé au 15 octobre.

III) Urbanisme

Permis de Construire

BEAUDET Sébastien pour une terrasse avec mur de soutènement
SCI Philippe pour une division parcellaire

Déclaration Préalable

Marguier Isabelle pour la rénovation de façades
Sentenac Tanguy pour le déplacement d'une clôture
Petit Virginie pour le remplacement des fenêtres
Jordan Immo pour la pose de pompes à chaleur et d'une clôture
Sentenac Tanguy pour un abri de jardin

Le conseil prend connaissance des droits de préemption transmis par le notaire (à chaque vente de bien) pour les mois de juillet et août.

IV) Point sur le secrétariat partagé

A ce jour, 9 communes ont adhéré à ce service de secrétariat partagé. Mme Lefèvre Aurélie est recrutée à compter du 1^{er} septembre par la commune de La Rivière, avec une répartition de ses heures entre la commune de Dompierre pour un mi-temps et le reste des heures à répartir entre les 9 communes. La convention entre les communes est en cours de finalisation.

V) Point sur les emprunts à contracter

Lors du vote du budget, il avait été décidé de contracter deux prêts pour faire face aux dépenses de sécurisation de la route (feux et trottoirs) et de réaménagement des logements.

Après consultation des banques, le conseil décide de contracter un prêt de 200 000 € pour les appartements, au taux de 2.45 % sur 20 ans (caisse d'épargne).

Concernant les travaux de voirie, le prêt s'élèvera à 100 000 € au taux de 3.30 % sur 15 ans (caisse d'épargne).

VII) Délibérations

- Un nouveau virement de crédits est nécessaire pour les travaux de la caserne des pompiers suite à la décision de ne pas régler en plusieurs échéances : accord du conseil pour un virement de 4 845 € de l'article 21538 à l'article 204182.
- Le conseil autorise le maire à signer la convention OPSA avec le département du Doubs qui finance la bande de roulement de la route départementale entre l'entrée du village coté Ste Colombe et l'Eglise. Le montant total des travaux est estimé à 526 549 € dont 181 240 € de subvention OPSA, 6 008 € pour l'installation de 2 feux comportementaux et 60 000 € du P@c25.
- Proposition d'installation d'une alarme au garage communal : suite à plusieurs tentatives d'intrusion dans le garage communal, la commune a demandé un devis pour l'installation d'une alarme. Le devis présenté comprend également une alarme pour le secrétariat de mairie/agence postale : le montant de la société Ht Doubs Sécurité s'élève à 100 € HT/mois auquel il faut ajouter un abonnement téléphonique de 15 € HT/mois et un contrat de maintenance également de 15 € HT/mois. Le conseil donne son accord.

VIII) Affaires intercommunales

- EPAGE : projet de réhabilitation du lac de St Point. Enquête publique dans les communes du tour du lac, en septembre pour avis sur le projet.

IX) Questions et informations diverses

- La commune a reçu un message dénonçant le manque d'entretien du village : le conseil est surpris de ce courrier et soutient ses employés de commune qui oeuvrent au quotidien et font de leur mieux pour entretenir la commune. Certes, le temps passé à la rénovation des locaux mairie/CPIE n'a pas été dégagé pour la tonte ou l'entretien du cimetière mais il est souligné que tout a été tondu malgré tout. Il est déplorable de lire ce genre de courrier même si en parallèle la commune reçoit des messages de félicitations sur ce sujet.
La personne ayant adressé ce message a reçu un courrier de réponse.
- La porte gauche d'accès au cimetière est pour l'heure, condamnée car dangereuse.
- La commune offre la carte avantages jeunes aux enfants de la commune de 6 à 18 ans. Les personnes concernées doivent se rendre au point I de la communauté de communes (Médiathèque de Frasne) pour bénéficier de cette carte.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h.

**Le Maire,
Christian VALLET**